

À qui le pétrole nigérian ?

Geneviève Talbot

Number 808, May–June 2020

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/93374ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Talbot, G. (2020). À qui le pétrole nigérian ? *Relations*, (808), 31–32.



À QUI LE PÉTROLE NIGÉRIAN ?

Au Nigeria, la population doit avoir recours à des raffineries artisanales illégales pour s'approvisionner en carburant. Des solutions existent pourtant pour mettre fin à cette situation, paradoxale dans ce pays qui est le plus grand producteur de pétrole d'Afrique.

Geneviève Talbot

L'auteure, chargée de programme à SUICO, revient d'un séjour au Nigeria

Le Nigeria est le premier producteur de pétrole brut de l'Afrique et le 6^e producteur mondial. Pourtant, près de 80% de la population du Delta du Niger, dans le Sud du pays, n'a pas accès à l'électricité afin de cuisiner, s'éclairer, regarder la télévision, écouter la radio, etc. La majorité des gens de cette région doit donc combler ses besoins énergétiques en utilisant du bois de chauffage, du charbon, des lampes solaires, à piles et à l'huile, mais surtout du kérosène et des génératrices.

Or, selon les chiffres officiels, les compagnies pétrolières extraient de la région près de 2,2 millions de barils de pétrole brut par jour. Shell, Chevron et plusieurs autres compagnies puisent dans les ressources pétrolières de la région, tandis que politiciens et hommes d'affaires s'enrichissent personnellement aux dépens de la population locale. De surcroît, celle-ci souffre des conséquences environnementales de l'exploitation pétrolière, sans en tirer de bénéfices, qu'il s'agisse de l'amélioration des conditions de vie ou de l'accès à une énergie de qualité et peu coûteuse. Le manque de volonté politique et l'avidité des dirigeants, des hommes d'affaires et des membres de l'appareil de sécurité sont en cause. Ceux-ci semblent considérer cette population non pas comme formée d'êtres vivants ayant droit à de l'énergie, mais comme un ensemble d'instruments dont on évalue la valeur en fonction de leur capacité à produire du pétrole. Si plusieurs organisations locales dénoncent cette situation et tentent d'influencer les autorités, pour les gens sur place, prisonniers des défis du quotidien, l'enjeu est d'abord de survivre, ce qui exige d'avoir accès à de l'énergie, et rapidement.

Comment accéder à de l'énergie ?

La guerre civile du Biafra (1967-1970) a laissé bien des traumatismes chez les populations du Delta. Mais elle a aussi légué en héritage le savoir-faire des petites distilleries sauvages ou raffineries artisanales, et l'organisation sociale nécessaire à ce type de commerce, face à un État incapable de satisfaire les besoins fondamentaux de la population.

Une raffinerie artisanale est une petite unité clandestine pouvant transformer le pétrole brut en différents produits pétroliers, selon la définition qu'en donne l'ONG nigérienne Stakeholder Democracy Network (SDN). Ces unités produisent 75% du kérosène utilisé dans la région du Delta. Tout ce processus, ni taxé ni réglementé, est illégal. Par contre,



chaque étape de la production requiert la participation d'acteurs de l'État (la police, l'armée) et des entreprises privées (compagnies pétrolières ou de distribution de pétrole), en plus de celle de la population locale. SDN estime qu'entre 2012 et 2017, le nombre de raffineries artisanales a quintuplé dans la région du Delta et que les bénéfices auraient été multipliés par 25.

Accéder au pétrole brut constitue certainement l'étape la plus dangereuse du processus. Il faut percer des trous dans un oléoduc, pour ensuite collecter un petit volume de pétrole brut. Cela doit se faire avec la complicité d'un employé de la compagnie, qui indique aux personnes sur le terrain le moment où le débit sera lent. Toute cette activité est fort risquée sur le plan environnemental mais aussi sur le plan humain, car aux risques de déversement s'ajoute celui d'explosions. Par la suite, le pétrole brut est vendu aux raffineries artisanales. Ces transactions se font sur l'eau, à bord de bateaux ultra rapides. Une fois le pétrole brut acheminé sur les lieux de la raffinerie, l'étape suivante consiste à le chauffer, à séparer les déchets et à refroidir le pétrole transformé avec l'eau de la mangrove. Ensuite, on dispose des eaux usées et des déchets en les rejetant directement dans la mangrove, avant de s'affairer à la distillation finale et à la séparation des différents produits du pétrole : le diésel, le kérosène, le *petroleum* et l'huile à moteur. Ces produits sont par la suite écoulés sur le marché local ou vendus directement dans la rue, dans des bouteilles de



boisson gazeuse. Ils sont aussi achetés par les pétroliers qui les mélangent au diésel et à l'essence légaux.

Parmi les conséquences environnementales, notons le déversement des déchets pétroliers dans les mangroves et la détérioration de la qualité de l'air due à la combustion du pétrole. La présence de pluie de suie noire depuis 2016 à Port Harcourt et dans la région serait d'ailleurs associée à la multiplication des raffineries artisanales.

Criminaliser n'est pas la solution

L'approche adoptée par le gouvernement nigérian pour mettre fin aux raffineries artisanales est celle de la coercition. À cette fin, la Joint Task Force (JTF) a été créée en 2003. Composée de militaires et de paramilitaires, elle a pour mission d'arrêter les personnes impliquées dans le trafic, de



Bassin de décantation d'une raffinerie artisanale, dans le Delta du Niger, 2 octobre 2019. Photo: Clément Udom

saisir le matériel et de détruire tous les produits pétroliers illégaux. Mais dans les faits, des membres de la JTF sont présents à toutes les étapes de la chaîne de production, que ce soit près des oléoducs, dans les camps de raffineries ou lors des échanges commerciaux sur les bateaux. Des allocations mensuelles sont versées aux membres des forces de sécurité pour assurer leur «collaboration». Il est convenu que ces sommes seront par la suite partagées avec les institutions étatiques.

Ce n'est donc que lorsque la pression publique devient trop forte, ou quand les raffineurs deviennent trop arrogants, que la JTF arrête quelques personnes, tout en déversant dans l'environnement des milliers de litres de produits pétroliers saisis. Les populations locales sont les plus touchées par ces raids. En plus des victimes (travailleurs blessés, tués, arrêtés, laissés sans emploi), elles se retrouvent par la suite sans accès au kérosène.

La criminalisation de ces petites unités de production permet ainsi le développement d'une économie souter-

raïne ayant des ramifications dans l'économie formelle. Un nombre croissant d'acteurs impliqués dans l'industrie informelle réinvestissent de l'argent dans des activités légaux – par l'achat ou la vente de bateaux ou encore la fabrication de barils, par exemple. Parfois même, des bateaux de la JTF ont été achetés à des acteurs des raffineries illégales de pétrole. Une autre forme de complicité entre le secteur formel et informel est l'achat du diésel et du kérosène illégaux par les compagnies de distribution qui les mélangent à leurs propres produits. La solution à la crise énergétique de 2012 a d'ailleurs été l'introduction des produits illicites dans le marché licite, amorcée à la demande du président de l'époque, Goodluck Jonathan.

Selon les données de la SDN, la part de la production illégale de pétrole destinée au marché local n'a fait qu'augmenter, passant du quart, en 2012, aux trois quarts, en 2017. Le marché local dépend clairement de la production des raffineries artisanales. Pour mettre fin à la production illégale de pétrole, la criminalisation n'est clairement pas la marche à suivre, d'autant plus qu'elle favorise le développement d'organisations criminelles parallèles qui s'enrichissent sur le dos de la population locale.

Le maintien des raffineries artisanales n'est pas non plus la solution, car les populations locales payent cher l'accès à une forme d'énergie et à un gagne-pain. Elles assument seules les risques environnementaux, les effets néfastes sur la santé et la vulnérabilisation des travailleurs illégaux (en raison de conditions de travail extrêmement précaires et dangereuses, des arrestations, de la répression policière, etc.).

Pistes de solution

Parmi les pistes de solution qui s'offrent au gouvernement nigérian, il y a d'abord celle du développement de raffineries locales modulaires. Sous forme de coopératives de travail, ces petites raffineries pourraient, à court terme, satisfaire les besoins énergétiques et d'emplois des populations locales. Le gouvernement nigérian a d'ailleurs émis des directives en ce sens en 2017, qui sont malheureusement restées lettre morte.

Toutefois, cette solution ne peut être que temporaire. Le gouvernement pourrait plutôt développer de petites centrales hors réseau qui produiraient de l'électricité à bas prix en utilisant «les gaz associés». On appelle ainsi le gaz qui remonte souvent à la surface, accompagné d'eau, lors de l'extraction du pétrole. Or, ce gaz est généralement «torché», c'est-à-dire brûlé sur place, une opération qui se manifeste par une flamme sortant d'une torchère. Au lieu de cela, on pourrait s'en servir pour actionner des turbines électriques ou le transformer en gaz liquide. Il faudrait aussi développer des sources d'énergie qui ont peu d'impact sur l'environnement immédiat – les énergies solaire, éolienne et la biomasse, par exemple.

Ces solutions, le gouvernement nigérian les connaît et elles font déjà partie de son discours officiel. Malheureusement, le statu quo règne, permettant aux puissants de s'enrichir et aux petites raffineries illégales de proliférer, et ce, au détriment de la population. ☹